

Dr Richard BENHAMOU

Médecin Expert de recours

Tel : 06 14 37 57 05

Fax : 05 61 48 57 10

Mail : contact@medecin-recours.expert

Site : expertise-medicale-recours.com



*Pour une juste réparation
du dommage corporel*

A

, le

MISE EN ETAT DES DOLEANCES ET PREJUDICES

Afin d'étudier au mieux votre dossier, il est important de fournir les documents suivants au mieux dactylographiés, sur des feuilles séparées et datées:

- **Doléances** à ce jour : douleurs physiques et psychiques, gêne occasionnée, traitement éventuel
- **Différents Préjudices** :
 - **Préjudice d'agrément** : impossibilité de pratiquer régulièrement une activité sportive ou de loisirs
 - **Préjudice professionnel** : reclassement - perte de promotion - licenciement - cessation d'activité
 - **Préjudice scolaire, universitaire ou de formation** : perte d'année(s) d'études, modification d'orientation - renonciation à toute formation
- **Assistance d'une tierce personne** :
 - Temporaire - Permanente
 - Constante ou Occasionnelle
 - Pour les actes de la vie quotidienne (lever, toilette, habillage)
 - Pour les actes de la vie sociale (ménage, déplacement, garde d'enfants)
 - Qualité de la personne, durée quotidienne
- **Frais de logement adapté** : aménagement, changement de domicile
- **Frais de véhicule adapté** : adaptation ou achat d'un véhicule

Dr R.BENHAMOU

Adresse postale pour toute correspondance : 37 rue du Faubourg Bonnefoy 31500 Toulouse